

Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale  
CEEAC



Economic community of Central Africa States  
ECCAS

Comunidad Economica de los Estados del Africa Central  
CEEAC

Comunidade Economica dos estados da Africa Central  
CEEAC

**Atelier Sous-régional de renforcement des capacités des  
Points Focaux CCD- COMIFAC sur l'alignement des PAN sur la  
Stratégie décennale 2008 – 2018 de mise en œuvre de la  
CCNULCD  
(14 – 17 Juin 2011, Bujumbura)**

*Processus Programme Détaillé de Développement de  
l'Agriculture en Afrique (PDDAA) en Afrique Centrale*

**Remy MUKONGO SHABANTU**

**Expert en Economie Forestière et  
Gestion Durable des Forêts**

**Point Focal MM**



# Plan de l'exposé



- 1. Cadre légal du PDDAA**
- 2. Composition du PDDAA**
- 3. Lien PDDAA et la CCNULCD**
- 4. Organismes chargés de la mise en œuvre du PDDAA**
- 5. Mise en œuvre du PDDAA en Afrique Centrale**
- 6. Intégration du PDDAA dans l'alignement des PAN CCD**



# Cadre légal du PDDAA



## La Déclaration de Maputo

La 2<sup>ème</sup> Session Ordinaire de l'Assemblée des Chefs d'Etat de l'Union Africaine en 2003 demande à tous ses Etats membres de:

- ***Mettre en œuvre, en toute urgence, le PDDAA;***
- ***Allouer au moins 10% de budget national au secteur de l'agriculture et du développement rural***



# Composition du PDDAA



Quatre (4) domaines de priorité, appelés « piliers »:

1. Extension de la superficie sous aménagement durable des terres;
2. Amélioration des infrastructures rurales et des capacités liées au commerce pour l'accès aux marchés;
3. Augmentation de la sécurité alimentaire et réduction de la faim;
4. Recherche agricole, adoption et dissémination de la technologie.



# Lien PDDAA et la CCNUCLCD



## La CCNUCLCD:

Plateforme de partenariat mondial visant à enrayer et prévenir la désertification et la dégradation des terres, et à atténuer les effets de la sécheresse dans les zones touchées afin de concourir à la réduction de la pauvreté et au respect durable de l'environnement: **Convention ayant à sa charge les questions de la dégradation des terres et la désertification;**

Cadre de travail pour la promotion de l'agriculture durable, du développement rural et la sécurité alimentaire **à travers la gestion durable des terres**



## Organismes chargés de la mise en œuvre du PDDAA



- **Commission de l'Union Africaine / NEPAD** : coordination générale au niveau continental;
- **Communautés Economiques Régionales (CER)**: coordination générale au niveau des régions de l'Union Africaine;
- **Ministères en charge de l'Agriculture et du développement rural**: coordination au niveau national



# Mise en œuvre du PDDAA en Afrique Centrale



## **CEEAC:**

- **Institution chargée de la coordination et de facilitation du PDDAA en Afrique Centrale.**
- **Rôle d'instrumentaliser le Programme dans ses Etats Membres**

## **Organisation:**

**Pilier 1:** sous la coordination du Service de l'Environnement et Gestion des Ressources Naturelles / **Cellule en charge des questions de la dégradation des terres et la désertification.**



# Mise en œuvre du PDDAA en Afrique Centrale (suite)



## Organisation (suite):

### Piliers 2, 3, et 4:

Sous la coordination du Service Agriculture et Développement Rural

## Niveau organisationnel et de mise en œuvre

### Piliers 2, 3, 4:

➤ Composantes intégrantes de la politique agricole générale de la CEEAC (référentiel régional déjà adopté, politiques nationales en cours d'adoption par les Etats)





# Mise en œuvre du PDDAA en Afrique Centrale (suite)



## Niveau organisationnel et de mise en œuvre (suite)

### Piliers 2, 3, 4:

➤ Composantes intégrantes du Projet financé par la Banque Mondiale et coordonné par la CEEAC (SADR) dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du PDDAA en Afrique Centrale

### Pilier 1 (GDT):

Contact CEEAC –NEPAD à la phase initiale pour la mise en place du projet de Gestion Durable des terres en Afrique Centrale



# Mise en œuvre du PDDAA en Afrique Centrale (suite)



## Niveau organisationnel et de mise en œuvre (suite)

### Pilier 1 (GDT):

**Contact CEEAC –NEPAD à la phase initiale pour la mise en place du projet de Gestion Durable des terres en Afrique Centrale:**

- **Projet cofinancé par GEF dans le cadre de Terr Africa et la CEEAC**
- **Financement GEF de 300.000 \$ US pour une durée de 4 ans**
- **A mettre en œuvre sous la coordination de la CEEAC (SEGRN/Cellule en charge des questions de la dégradation des terres) et dans tous les pays membres de la CEEAC**



# Intégration du PDDAA dans l'alignement des PAN CCD



## ➤ Composante du PDDAA concernée:

**Pilier 1 (Extension de la superficie sous-aménagement durable des terres)**

## ➤ Justification:

- ✓ La CCNULCD est la Convention en charge des questions de la dégradation des terres;
- ✓ Beaucoup de résultats relatifs aux objectifs opérationnels de la stratégie décennale 2008-2018 de la mise en œuvre de la Convention portent sur la gestion durable des terres

**Merci de votre aimable attention**